

CCAS de Pignans

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS**

Département du VAR

Arrondissement de BRIGNOLES

DEL .10 / 2024

Nombre de Membres

L'An deux mil vingt-quatre, le 6 juin,

En exercice : 16

De Présents : 10

De votants : 13

*Le Conseil d'Administration étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de M. BRUN Fernand, agissant en qualité de Président.*

**Présents :**

*Mme BIGEL Anne-Marie - Mme BOUCHER Julie – Mme DOLE Stéphanie - Mme DURANDO Danielle - Mme GACNIK Marie-France – Mme THIERRY Martine - M. ROSSI Patrick – Mme SCOTTO Fabienne – Mme VEZZOSO Andrée*

**Absent(e)s excusés :**

*Mme DUPONT Karine donne procuration à Mme BOUCHER Julie  
M. RABILLER Noël donne procuration à Mme THIERRY Martine  
Mme YZQUIERDO Laurence donne procuration à Mme GACNIK Marie-France*

**Absent(e)s :**

*Mme DELOR Isabelle  
M. GAUTIER Franck  
M. SEIGNOBOS Jean-Luc*

*Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Locales à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil, Madame DURANDO Danielle ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.*

**CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT A TEMPS COMPLET CCAS :  
- UN POSTE DE CONSEILLER(E) EN ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE, CATEGORIE A**

Monsieur le Président expose que compte tenu de la réorganisation du Centre Communal d'Action Sociale et le besoin de professionnaliser l'entité CCAS non encore pourvue d'emplois et au vu de l'appel à candidature qui sera réalisé, il est proposé de créer un poste de Conseiller(e) en économie sociale et familiale à temps complet - catégorie A.

Conformément aux dispositions de l'article L313-4 du Code Général de la Fonction Publique, le CCAS procédera auprès du Centre de gestion 83 aux déclarations de vacances de poste avec offre correspondante. En cas de recherche infructueuse de candidatures statutaires il serait alors indispensable eu égard aux besoins du service de procéder au recrutement de personnel contractuel sur la base de l'article L332-14 ou le cas échéant des articles L.332-8 et suivants du Code Général de la Fonction Publique.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**OUI** l'exposé de Monsieur le Président,

**VU** le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles R.2313-3 et L.2313-1,

**VU** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

**CONSIDERANT** que par l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement,

Il appartient donc au Conseil d'Administration de fixer l'effectif des emplois à temps complet nécessaire au fonctionnement du Centre Communal d'Action Sociale.

**ET APRES** en avoir constaté,

**DÉCIDE**

**Article 1 :**

**D'ADOPTER** la proposition de Monsieur le Président.

**Article 2 :**

**DE CREER** un poste de Conseiller(e) en économie sociale et familiale à temps complet (Catégorie A).

**Article 3 :**

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document en relation avec cette affaire.

**Article 5 :**

**D'INSCRIRE** au budget les crédits correspondants.

FAIT ET DELIBERE les jour, mois et an que dessus  
AU REGISTRE sont les signatures  
POUR COPIE CONFORME

**POUR : 13**

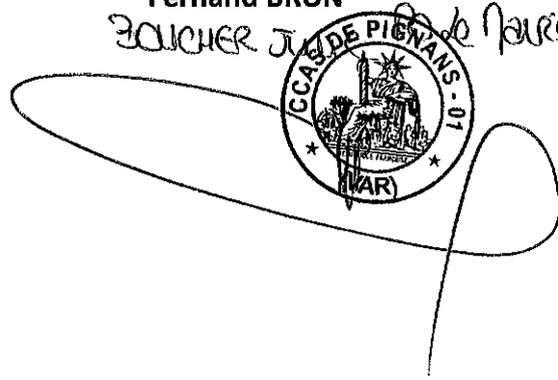
**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**Le Président**

**Fernand BRUN**

*ZOUICHER J. de la Nourie*



Envoyé en préfecture le 19/06/2024

Reçu en préfecture le 19/06/2024

Publié le

ID : 083-218300929-20240606-CCASDEL10\_2024-AR